

TRANSPORTS

Le passe Navigo pourrait devenir multifonctions



La région Ile-de-France étudie la possibilité d'étendre les fonctions du passe Navigo dans le cadre d'un projet de création d'un « passe universel de services ». (LP/S.B.)

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

des usagers pour accéder à différents services publics. C'est l'un des chantiers de la région Ile-de-France qui veut mettre en place un « passe universel de services » en s'appuyant sur le système de la carte Navigo et le développement du numérique. La puce de ce passe pourrait contenir des données personnelles de l'utilisateur comme sa domiciliation ou encore ses éléments bancaires et des attestations.

Il ne serait alors plus nécessaire de fournir de justificatif de domicile pour retirer un livre à la bibliothèque, ni de certificat médical pour pratiquer la natation à la piscine et encore moins de relevé d'identité bancaire pour effectuer les prélèvements automatiques d'un service... Fini, le casse-tête de la course aux documents pour effectuer une démarche. Le « passe universel » imaginé par le conseil régional pourrait renfermer l'ensemble de ces renseignements.

Il suffirait alors à son détenteur de présenter sa carte. L'opération

pourrait même être effectuée avec un téléphone portable ou depuis son domicile avec un ordinateur après avoir au préalable obtenu un numéro d'identifiant.

« Le système sera totalement étanche, confidentiel et sécurisé »

Un représentant de la région

Pour relever ce défi, la région étudie la possibilité de créer un portail Internet. Une sorte de coffre-fort électronique où seraient stockées les informations personnelles des usagers. « Le système sera totalement étanche, confidentiel et sécurisé, prévient un de ses représentants. Les données centralisées seront mises en réseau afin de permettre aux collectivités, qui seront invitées à jouer le jeu, d'y avoir accès dans le but de prendre en compte la formalité de l'usage. »

L'objectif de Jean-Paul Huchon, le président (PS) du conseil régio-

nal, est d'assurer « l'égalité d'accès au service public dans tous les départements d'Ile-de-France que l'on vive à Paris, en petite ou en grande couronne ». « L'ambition est d'offrir aux Franciliens la possibilité d'accéder facilement au plus grand nombre de services publics proposés, entre autres les transports en commun, les bibliothèques, les activités sportives et culturelles ou encore la cantine, explique-t-il. La technologie permet aujourd'hui d'envisager des solutions innovantes répondant aux besoins des Franciliens. »

L'étude ne fait que commencer. Il faut entre autres s'assurer que cet outil respecte la législation, notamment les exigences de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) qui est chargée de veiller à ce que l'information soit au service du citoyen et qu'il ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.

YVES FOSSEY

« Une expérimentation début 2016 »

Eddie Aït, conseiller régional (PRG) chargé de mission

Eddie Aït, conseiller régional PRG de Carrières-sous-Poissy, délégué spécial à la modernisation de l'action publique régionale, planche sur le projet depuis quatre mois en tant que chargé de mission. Il doit remettre ses premières conclusions à Jean-Paul Huchon début octobre.

Quand ce passe universel pourrait-il être lancé et combien de personnes pourraient en bénéficier ?

EDDIE AÏT. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un portail universel de services et ouvrons la discussion afin de nouer de nombreux partenariats dans la perspective d'une expérimentation pour le début de l'année 2016. Potentiellement, l'ensemble des Franciliens pourraient être concernés.

Le système sera-t-il bien sécurisé et protégé afin d'éviter le piratage des données ?

Oui. Le préalable, c'est la transparence du fonctionnement, la sécurité et la protection des données personnelles. La confiance des usagers est la clé de la réussite.

S'agit-il d'un moyen de paiement pour certains services et pourquoi limiter cet outil aux détenteurs de la carte Navigo ?

Le portail universel de services que nous souhaitons



Eddie Aït. (LP/Hervé Rachynski.)

mettre en place a vocation à utiliser de nombreux supports possibles et compatibles avec la démarche engagée : passe Navigo, Smartphone, connexion Internet avec identifiant... La technologie évoluant, le portail devra s'adapter.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES FOSSEY